

# Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

## ASSEMBLÉE DU 16 AOÛT 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 16 août 2021, tenue à la salle municipale de Fortierville, située au 198A rue de la Fabrique, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Éric Guillot, Sébastien Laplante et James Kingston, tous formant quorum.

Absence : Yannick Pressé.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la vérification du quorum,

#### **RÉSOLUTION # 209-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

#### **RÉSOLUTION # 210-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Dépenses à approuver
  - a) Vidange des puisards et des stations de pompage
  - b) Entretien du parc de jeux aux loisirs
  - c) Cour municipale de Nicolet
  - d) Travaux rangs St-Sauveur et St-Antoine ouest – décompte # 2
8. Demandes
  - a) Appui au député fédéral Peter Julian – motion M-94 projet d'agrandissement du pipeline trans mountain
  - b) Appui au député fédéral Peter Julian – motion M-1 new deal vert
  - c) Courrier sud – campagne publicitaire « Je m'inscris à un cours »
  - d) Objection à la modification des normes sur le glyphosate
9. Affaires courantes
  - a) États financier OMH au Cœur-du-Québec
  - b) Travaux rang St-Alphonse – demande AIRRL
    - i) Mandat pour les plans et devis
    - ii) Demande d'aide financière Programme d'aide à la voirie locale
  - c) Programme d'infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (pétanque)
  - d) Municipalité amie des aînés

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- e) Semaine des municipalités
- 10. Suivi de dossiers
  - a) Clef de la Galerie – lettre de remerciements
  - b) Demande d'aide financière pour le transport actif
  - c) Fonds de la sécurité routière (panneau radar)
- 11. Règlements
- 12. Comités et MRC
- 13. Affaires nouvelles
- 14. Période de questions
- 15. Levée de l'assemblée

### 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR

#### RÉSOLUTION # 211-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 5 juillet 2021 avec dispense de lecture.

### 5. COMPTES À PAYER

#### RÉSOLUTION # 212-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les déboursés des chèques # 1224 à # 1226 pour la somme de 903 369.62 \$.
2. Les comptes à payer des dépôts directs # 501450 à # 501468 pour la somme de 23 567.29 \$.
3. Les comptes à payer des chèques # 1227 à # 1233 pour la somme de 1 590.52 \$.
4. Les prélèvements automatiques pour la somme de 13 029 \$.
5. Le total des salaires bruts pour le mois de juillet 2021 pour la somme de 16 300.31 \$.

### 6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	16 039.28 \$
Location vestiaire	200.00 \$
Subvention éclairage piste cyclable	29 462.00 \$
EPRA -conteneur électronique	37.11 \$
Location salle municipale	150.00 \$
Location bureau poste	150.00 \$
Permis rénovations	15.00 \$
Subvention cuisine chalet Loisirs	6 873.17 \$
MRC Bécancour (subvention skatepark)	9 750.00 \$
MRC Bécancour (subvention club croquet)	5 250.00 \$
Échetier	210.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau,vieux fer etc.)	697.00 \$
<b>Total</b>	<b>68 833.56 \$</b>

## Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

### 7. DÉPENSES À APPROUVER

#### a) Vidange des puisards et des stations de pompage

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire vidanger une cinquantaine de grilles pluviales ainsi que deux postes de pompage à l'automne 2021;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées à différents fournisseurs :

EBI Envirotech inc. ....	3 531.00 \$ plus taxes
Vacuum Drummond .....	2 827.50 \$ plus taxes
MI Maintenance industrielle .....	6 222.20 \$ plus taxes
Sani-Orléans .....	3 195.00 \$ plus taxes

#### RÉSOLUTION # 213-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents désigner la firme Vacuum Drummond pour la vidange d'une cinquantaine de grilles pluviales et de deux postes de pompage au coût approximatif de 2 827.50 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise à même les postes budgétaires # 02-41400-520 (entretien égouts sanitaires) et # 02-41500-520 (entretien réseau pluvial).

#### b) Entretien du parc de jeux aux loisirs

CONSIDÉRANT QU'il y avait une grande quantité de mauvaises herbes dans le parc de jeux aux loisirs;

CONSIDÉRANT l'offre de la municipalité de Manseau pour la location d'une machinerie spécialisée à cet effet;

#### RÉSOLUTION # 214-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la municipalité de Manseau pour la location de l'équipement nécessaire à l'entretien du parc au coût de 35 \$ de l'heure, transport et carburant en sus. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-70120-521.

#### c) Cour municipale de Nicolet

CONSIDÉRANT la facturation 2020 de la cour municipale de Nicolet au montant de 136.56 \$;

#### RÉSOLUTION # 215-08-2021

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de d'acquitter la facture au montant de 136.56 \$ pour les services de la cour municipale de Nicolet. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-14000-412 (cour municipale).

#### d) Travaux de pavage St-Sauveur et St-Antoine ouest (décompte #2)

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

ATTENDU QUE le décompte #2 des travaux des rangs St-Sauveur et St-Antoine ouest a été reçu au montant de 104 416.68 \$;

ATTENDU la lettre de recommandation de l'ingénieur de FNX Innov, M. Sébastien Morrissey, pour le paiement de ce décompte;

### **RÉSOLUTION # 216-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer le décompte # 2 au montant de 104 416.68 \$ à Construction et pavage Portneuf.

## **8. DEMANDES**

### **a) Appui au député fédéral Peter Julian – motion M-94 projet d'agrandissement du pipeline trans mountain**

ATTENDU la demande du député fédéral Peter Julian pour appuyer la motion M-94 de la Chambre des communes contre le projet d'agrandissement du pipeline trans mountain;

### **RÉSOLUTION # 217-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la motion d'initiative parlementaire du député Peter Julian, la motion M-94 contre le projet d'agrandissement du pipeline trans mountain.

### **b) Appui au député fédéral Peter Julian – motion M-1 new deal vert**

Ce point est reporté.

### **c) Objection à la modification des normes sur le glyphosate**

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral avait annoncé, en juillet dernier, qu'il entendait rehausser les quantités de résidus de l'herbicide glyphosate permises sur plusieurs denrées alimentaires comme les lentilles, les haricots ou les pois, ayant pour but de faciliter la commercialisation de produits qui dépassent les limites actuelles;

ATTENDU QUE dans l'avis de consultation publié par Santé Canada, on découvre que le gouvernement souhaitait multiplier par trois la limite de glyphosate autorisée au pays;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a annoncé, le 4 août dernier, qu'il allait finalement reculer sur sa décision d'augmenter les limites légales permises de résidus de glyphosate dans certaines cultures, du moins jusqu'au printemps 2022;

### **RÉSOLUTION # 218-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de manifester au gouvernement fédéral le désaccord du conseil municipal quant à son intention de tripler la quantité de glyphosate dans certains aliments. Cette résolution sera acheminée aux ministres de la Santé, Patty Hajdu, de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, et de l'Environnement et de Changements climatiques, Jonathan Wilkinson.

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

### **d) Courrier sud – campagne publicitaire « Je m’inscris à un cours »**

La campagne publicitaire du Courrier sud « Je m’inscris à un cours » est présentée au conseil. Les élus ne souhaitent pas participer à cette campagne.

## **10. AFFAIRES COURANTES**

### **a) États financiers OMH au Cœur-du-Québec**

ATTENDU les états financiers présentés par l’OMH au Cœur-du-Québec pour l’année 2020;

#### **RÉSOLUTION # 219-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter les états financiers de l’OMH Cœur-du-Québec pour l’année 2020. Le déficit total de l’OMH Cœur-du-Québec s’élève à 915 331 \$ alors que le déficit de l’OMH de Fortierville s’élève à 117 832 \$. La part du déficit à absorber par la municipalité s’élève à 11 783 \$, soit 10 % du déficit total.

### **b) Travaux rang St-Alphonse – demande AIRRL**

#### **i) Mandat à FNX Innov pour la réalisation des plans et devis**

CONSIDÉRANT QUE la Direction des aides aux municipalités informe le conseil municipal que les prochains appels de projets du Programme d’aide financière à la voirie locale (PAVL) auront lieu du 1<sup>er</sup> août au 30 septembre 2021 pour les volets redressement et accélération;

CONSIDÉRANT QU’en 2019, d’importants travaux de réfection avaient été réalisés sur environ 3 km dans le rang St-Alphonse, mais qu’une portion n’a pas été touchée entre le 3093, rang St-Alphonse et la rue Principale (environ 1.2 km);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité pourrait déposer une demande dans le cadre du Programme d’aide financière à la voirie locale – volet accélération pour ce tronçon du rang St-Alphonse qui n’a pas été réparé en 2019;

CONSIDÉRANT QUE pour être recevable, une demande d’aide financière au gouvernement doit inclure les plans et devis réalisés par une firme d’ingénieur;

CONSIDÉRANT l’offre de services de FNX Innov pour la réalisation de ce mandat;

#### **RÉSOLUTION # 220-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et résolu à l’unanimité des conseillers présents de désigner la firme FNX Innov pour la réalisation des plans et devis pour la réfection du rang St-Alphonse sur environ 1.2 km au coût de 6 000 \$ plus les taxes. Cette dépense sera financée par la TECQ.

### **b) Demande dans le cadre du Programme d’aide à la voirie locale –**

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

### **volet accélération**

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du ministère;

ATTENDU QUE la municipalité de Fortierville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, madame Annie Jacques, agit à titre de représentante de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

### **RÉSOLUTION # 221-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Fortierville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

### **c) Programme d'infrastructures sportives et récréatives de petite envergure**

ATTENDU le Programme d'infrastructures sportives et récréatives de petite envergure, qui pourrait servir à la réfection du terrain de pétanque;

### **RÉSOLUTION # 222-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- QUE la municipalité de Fortierville autorise la présentation du projet de réfection du terrain de pétanque au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;
- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Fortierville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

- QUE la municipalité de Fortierville désigne Annie Jacques, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

### **d) Municipalité amie des aînés**

CONSIDÉRANT que la démarche de la municipalité de Fortierville s'insère dans la politique MADA de la MRC de Bécancour avec des objectifs et des valeurs communes;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux aînés de notre municipalité un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT l'importance du maintien des aînés dans nos communautés;

### **RÉSOLUTION # 223-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sébastien Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Fortierville adopte son plan d'action Municipalité amie des aînés et que ce dernier s'insère dans la politique MADA de la MRC de Bécancour conformément aux exigences du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA).

### **e) Semaine des municipalités**

La semaine de la municipalité 2021 se tiendra du 12 au 18 septembre prochain. Pour l'occasion, le ministère des Affaires municipales présentera sur ses médias sociaux des exemples de réalisations municipales qui améliorent la qualité de vie des citoyens.

## **10. SUIVI DE DOSSIERS**

### **a) Clef de la Galerie – lettre de remerciements**

La directrice générale dépose au conseil une lettre de remerciements de la Clef de la Galerie pour l'aide attribuée dans le cadre du budget 2021.

### **b) Demande d'aide financière pour le transport actif**

La directrice générale informe le conseil que la demande qui avait été déposée pour l'aménagement d'une piste cyclable le long du trottoir sur la rue Principale n'a pas été retenue dans le cadre du programme d'aide financière pour le transport actif.

### **c) Fonds de la sécurité routière (panneau radar)**

La directrice générale informe le conseil municipal qu'une aide financière de 2 354 \$ a été attribuée à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière 2020-2021. Cette somme servira à l'achat d'un radar pour la vitesse.

## **11. RÈGLEMENTS**

## **Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville**

Aucun règlement.

### **12. COMITÉS ET MRC**

Aucun commentaire.

### **13. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle.

### **14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

### **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **RÉSOLUTION # 224-08-2021**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h25.

\_\_\_\_\_  
Julie Pressé, mairesse

\_\_\_\_\_  
Annie Jacques, d.g. et secr.trés.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».